

# ROTARY RACE

AVIS DE COURSE

*Samedi 13 mai 2023*



Une Organisation du  
**Rotary Club de Nimes**  
et de la

**Société Nautique Grau du Roi - Port Camargue**  
Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 Le Grau du Roi – Port Camargue  
Tél. : 04.66.53.29.47 - [contact@sngrpc.com](mailto:contact@sngrpc.com) - [www.sngrpc.com](http://www.sngrpc.com)



# AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES

Nom de la compétition : « **ROTARY RACE** »

Dates complètes : **13 mai 2023**

Lieu : **Baie d'Aigues-Mortes**

Autorité Organisatrice : **S.N.G.R.P.C**

## Préambule

### Prévention des violences et incivilités

La Fédération Française de Voile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants

## 1. REGLES

La régata sera régie par :  
les RIR  
le présent Avis de Course  
la fiche course

## 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

### 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux **habitables jaugés OSIRIS**

Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **côtière**.

Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.

### 2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne sur le site et sera à privilégier avec un règlement en ligne. Toutefois les procédures d'inscription et de paiement plus traditionnels seront toujours possible.

Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

### 2.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition

- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,

- une autorisation parentale pour les mineurs

- Les licences journalières sont admises pour les équipiers présentant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

### **3. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

**30€/bateau**

### **4. PROGRAMME**

**Samedi 13 mai :**

**10h00 - Briefing**

**11h00 - Mise à disposition sur l'eau**

**17h30 – Remise des prix**

**18h30 – Conférence avec Kito de Pavant : Route du Rhum**

**19h30 – Apéritif dinatoire avec tombola**

### **5. FICHE COURSE**

La fiche course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le site internet de la SNGRPC et seront affichées le **13 mai 2023**

### **6. CLASSEMENT**

**6.1** Le système de classement utilisé sera le suivant : 1er 1 point, 2ème 2 points, etc ...

**6.2** Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

**6.3** Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

**6.4** Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

### **7. ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

### **8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**S.N.G.R.P.C.**

Quai d'Escale

30240 LE GRAU DU ROI

Tel : 04.66.53.29.47

[contact@sngrpc.com](mailto:contact@sngrpc.com)